

L'économie

de la

Réunion

ISSN 0750-0769 — CPPAP n° 1825 AD

Revue bimestrielle

N° 15 - JANVIER - FEVRIER 1985



PRIX : 15 F



- **La pêche maritime à la Réunion** : trente années d'effort de développement de la production
- **Vaincre l'analphabétisme** : faudra-t-il attendre l'an 2000 ?
- **La boulangerie-pâtisserie** : un secteur dynamique à la recherche d'un second souffle
- **Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles** : les problèmes lancinants de l'endettement

inree

Service Régional de la Réunion

4, Rue de l'École - 97490 STE-CLOTILDE - Tél : 28.10.98

La pêche maritime à la Réunion :

trente années d'effort de développement de la production

par J. BERTRAND*

L'île de la Réunion, malgré ses 210 km de côtes ouvertes sur une zone économique exclusive de 638.000 km², a la réputation de tourner le dos à la mer. Avec une valeur de production estimée à 57,5 millions de francs en 1983, le secteur de la pêche occupe effectivement une place relativement modeste dans l'économie du département. L'analyse des résultats de l'activité de pêche au cours des trois dernières décennies illustre pourtant les prospections engagées et les efforts développés tant dans le domaine de la petite pêche que dans ceux de la pêche côtière et de la pêche au large ou de la grande pêche industrielle pour maintenir et accroître la production de ce secteur d'activité.

La petite pêche

La petite pêche comprend les canots et embarcations effectuant des sorties de durée inférieure à 24 heures et restant donc à proximité des côtes. Cette activité, réalisée initialement à bord de pirogues, est, après la pêche à pied, la plus ancienne des activités de pêche en mer effectuées à partir de la Réunion.

La motorisation des pirogues et des barques a débuté en 1950 et a été effective pour toutes les unités dès 1966. Depuis cette époque, le développement de la flottille, soutenu par différents plans d'aide à la pêche (31 dossiers retenus par le Conseil Général en 1983) permettait d'atteindre un effectif de 355 barques en 1983.

L'estimation de la production de cette pêche sur la base des statistiques officielles est vraisemblablement très minorée, notamment en raison du fait que la part «autoconsommée» des captures réalisées par les pêcheurs inscrits maritimes n'est pas toujours intégrée aux évaluations et que, d'autre part, les populations du littoral pratiquent régulièrement une pêche de subsistance qui ne fait l'objet d'aucun recueil statistique.

La production, estimée à 100 tonnes en 1950, se serait stabilisée aux environs de 400 t de 1955 à 1965, pour reprendre une progression régulière jusqu'à 800 t en 1972, point culminant des captures. Ensuite la production aurait diminué lentement jusqu'en 1981, puis brutalement en 1982 où elle atteint le niveau global de 1966 (450 tonnes).

L'augmentation de la flottille et la diminution des captures enregistrées conduisent à un effondrement des rendements calculés par barque, ces derniers atteignant en 1982-1983 des valeurs inférieures à la moitié de celles qui ont été obtenues pour la période 1972-1973. Des données de base complémentaires, notamment sur l'utilisation effective des barques, seraient toutefois nécessaires pour identifier la situation réelle de ce secteur d'activité.

Il n'en demeure pas moins que la motorisation des barques a permis de modifier significativement les habitudes de pêche. Elle a notamment ouvert aux pêcheurs des zones situées plus loin du littoral et leur a procuré une mobilité suffisante pour suivre les bancs de poissons migrateurs. Ainsi, alors qu'ils ne constituaient que



Etang-Salé les Bains, hâvre pour les barques de petite pêche à l'abri de la barrière corallienne

Photo IFREMER

La pêche maritime à la Réunion

12 % des captures estimées de 1950 (13 tonnes) les thons représentent depuis plusieurs années environ 50 % des prises déclarées et la production annuelle de ces poissons pélagiques oscillerait entre 200 et 300 tonnes depuis une dizaine d'années. L'autre moitié des captures se répartit principalement entre le pêche-cavale (15 %), généralement pêché au filet maillant, les poissons de fond (10 %) capturés à la palangrotte ainsi que divers poissons côtiers (20 %).

Les captures de poissons de fond et des divers poissons côtiers seraient restées assez stables, aux environs de 300 tonnes, au cours de la période étudiée avec seulement, outre un accident en 1965 (moins de 200 tonnes), quatre années de production supérieure ou égale à 400 t de 1972 à 1975 et au contraire de faibles valeurs (225 tonnes) en 1982 et en 1983.

Bien qu'éparpillée sur un grand nombre de ports et points d'échouage (plus d'une vingtaine de points de débarquement) cette activité, très tributaire des conditions météorologiques, se trouve inégalement répartie sur le littoral. Ainsi, pendant la période s'étendant de 1979 à 1981, près de 60 % des apports étaient issus du secteur nord-ouest de l'île (Grande Chaloupe à Pointe des Châteaux), 28 à 30 % provenant du secteur sud-ouest à sud et seulement près de 15 % des secteurs nord à sud-est (Pointe de la Table à Grande Chaloupe).

La baisse de production enregistrée en 1982 et en 1983 a affecté différemment ces différents secteurs d'exploitation. La production annuelle moyenne pour ces deux années a été identique à celle de 1981 dans le secteur sud-ouest à sud, elle a été inférieure d'environ 12 % dans le secteur nord à sud-ouest et a accusé une baisse supérieure à 40 % dans la zone nord-ouest, la diminution des captures apparaissant sur l'ensemble des espèces pêchées.

Les captures de thons réalisées dans le secteur nord-ouest impriment de leur marque l'évolution des prises au cours de l'année en provoquant une diminution de l'ensemble des apports généralement centrée sur les mois de juillet et d'août.

Bien que les bichiques représentent généralement une faible part du tonnage capturé, ils n'en constituent pas moins, plus ou moins occasionnellement, pendant la période de remontée de ces juvéniles de poissons dans l'embouchure des rivières, une part importante des revenus estimés de la petite pêche (55 % de la valeur des captures en décembre 1983).



L'«Ile plate» et, en carénage, l'«Ile longue», deux unités de pêche au large

Photo IFREMER

La pêche côtière et la pêche au large

Activité limitée à un très petit nombre de bateaux artisanaux pourvus d'une cale réfrigérée, cette pêche regroupe les unités qui, effectuant des sorties de quelques jours, exploitent essentiellement les poissons de fond sur les bancs du large (banc Soudan, banc des 90 milles, etc).

Interrompu de 1968 à 1974, après une première mise en exploitation en 1962, ce type de pêche a été relancé en 1975 et a procuré des apports en poissons frais de l'ordre de 75 tonnes par an pendant la période 1979-1983. Activité relativement marginale, cette pêche n'a concouru qu'à hauteur de 3,1 % environ de la valeur de la production réunionnaise durant la même période.

Une reprise sensible de ce mode d'exploitation apparaît en 1984 avec l'armement de deux unités, l'une basée au port de la Pointe des Galets et l'autre à St-Pierre.

La pêche autour des îles St-Paul et Nouvelle Amsterdam

Après un début d'exploitation dans les années trente par des bateaux armés en métropole, la langouste des îles St-Paul et Nouvelle Amsterdam apparaît régulièrement dans les statistiques de la pêche réunionnaise à partir de 1952.

Depuis cette époque l'activité a été maintenue au niveau moyen de 200 t de produit débarqué par an, rythme perturbé seulement par une absence totale de pêche en 1958 et à l'inverse, une production supérieure à 350 t pendant les deux années 1972 et 1973.

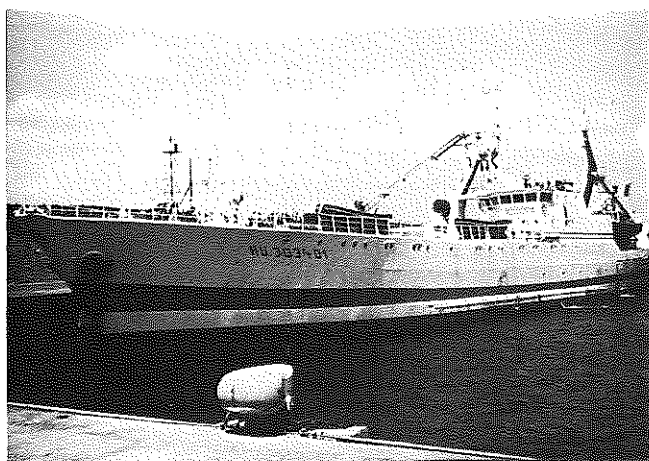


Photo IFREMER

L'«Austral», chalutier affecté à la grande pêche dans les terres australes.

En valeur, la part de la langouste sur l'ensemble des produits de la pêche réunionnaise n'a cessé de croître au cours des dernières années. Alors que la langouste constituait à peine 30 % de la valeur des débarquements en 1977 et en 1978, elle en représentait 38 % environ pour les années 1979 à 1982. Les 240 t de langouste produites en 1983 (9,8 % du poids total des captures de la pêche réunionnaise) au cours d'une campagne de 2,5 mois du navire «Austral», contribuent à elles seules pour 47,5 % à la valeur de la production de la totalité de la pêche réunionnaise de cette même année.

Dès le milieu du XIXe siècle les pêcheurs de la Réunion allaient pêcher du poisson qu'ils salaient et séchaient, autour des îles St-Paul et Nouvelle Amsterdam. Les captures s'élevaient à 165 t en 1845.

Ce poisson séché est actuellement remplacé dans les circuits commerciaux par de la morue importée de l'Atlantique nord-ouest et la pêche des poissons (dorade bleue, fausse-morue, cabot...) est devenue une activité complémentaire de la pêche de la langouste particulièrement depuis la mise en place de quotas de prises pour cette dernière espèce, le poisson étant conservé congelé. Les captures, de l'ordre de 100 t par an, ne représentent qu'environ 2,5 % de la valeur de la pêche réunionnaise.

La grande pêche en zone intertropicale

La zone intertropicale a été prospectée par les bateaux réunionnais dès le début des années soixante. Une activité soutenue de pêche y a été développée depuis 1966. Les zones exploitées se sont étendues au nord, des côtes des

Somalies à l'archipel des Chagos et au sud, du canal de Mozambique à Rodriguez. L'évolution du contexte politique de la région a progressivement réduit la zone exploitable par les bateaux réunionnais. Actuellement, seul le banc international de Saya de Malha est encore exploité par l'unique bateau de grande pêche tropicale encore en activité (le «Marie-Christine»). Le poisson, essentiellement du capitaine, est capturé à la ligne à main à partir d'une quinzaine de petites embarcations. Dans la zone intertropicale et notamment sur le banc Saya de Malha, la pêche des poissons de fond est soumise aux contraintes qu'impose le risque ciguatérique, toxine pouvant se concentrer dans la chair de poissons de différents groupes zoologiques selon des conditions hydroclimatiques déterminées.

Depuis 1971 la production annuelle de la grande pêche intertropicale oscille généralement entre 500 et 900 tonnes. En 1983, 650 tonnes de poissons ont été débarqués constituant 17,4 % de la valeur des produits pêchés par la Réunion au cours de cette même année.

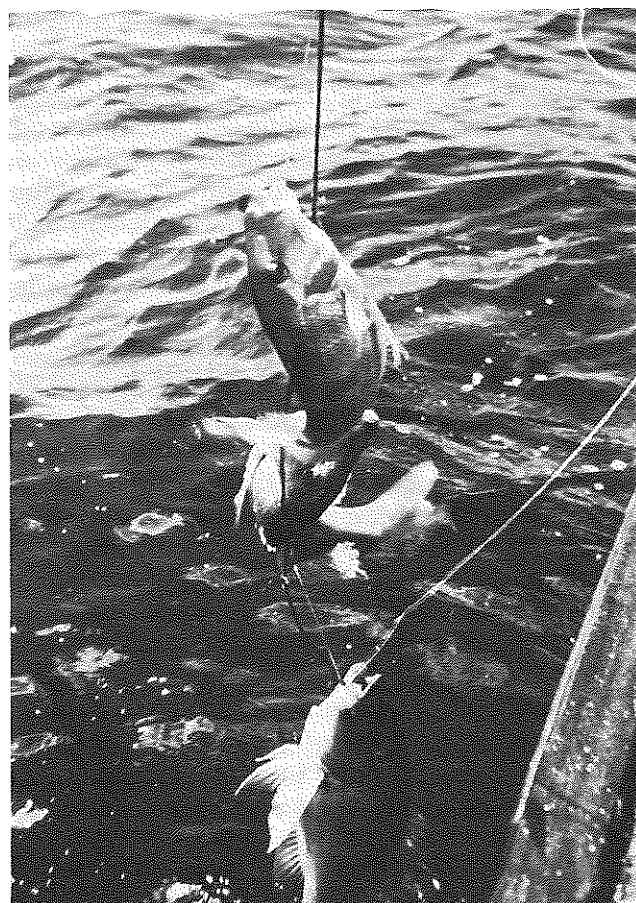


Photo IFREMER

Sur les bancs, le poisson est capturé à la ligne à main.

La pêche maritime à la Réunion



Photo IFRIMER

Aussitôt après la pêche, les poissons sont éviscérés et lavés dans l'entrepont du «Marie-Christine».



Photo IFRIMER

Le «Marie-Christine», au retour d'une campagne sur le banc Saya de Malha.

La pêche aux Kerguelen

La pêche des poissons autour des îles Kerguelen a débuté par une prospection de navires russes en 1958-1961 puis par une mise en exploitation à partir de navires de ce pays en 1967-1969. La première campagne exploratoire française a été réalisée en 1979. Depuis 1981, la seule exploitation française autour de ces îles s'effectue avec des bateaux basés à la Réunion («Austral» et en 1981-1982 le «Sydéro»).

La production totale annuelle de l'ensemble des flottilles autour des îles, après s'être élevée jusqu'à plus de 200.000 tonnes en début d'exploitation (1971), a été très variable par la suite (en général moins de 25.000 tonnes avec des pointes de plus de 100.000 tonnes certaines années).

Cette exploitation se trouve actuellement confrontée à un double problème d'état de la ressource et de commercialisation du produit. Les 960 tonnes de poissons des Kerguelen pêchés par l'«Austral» en 1983, soit près de 40 % de la production de pêche réunionnaise, au cours de deux marées d'un mois et demi chacune, ne représentent en fait que 9 % de la valeur de la production de l'île.

Pêche à la crevette dans le canal de Mozambique

Pour mémoire, on peut mentionner, dans le cadre de cette revue de la pêche réunionnaise au cours des trente dernières années, les efforts développés par les armateurs réunionnais dans le canal de Mozambique pour y effectuer la pêche à la crevette. Après deux premières années de prospection (1969-1970), des résul-

Fig. 1 - Zones d'action de la grande pêche réunionnaise pendant les trois dernières décennies.

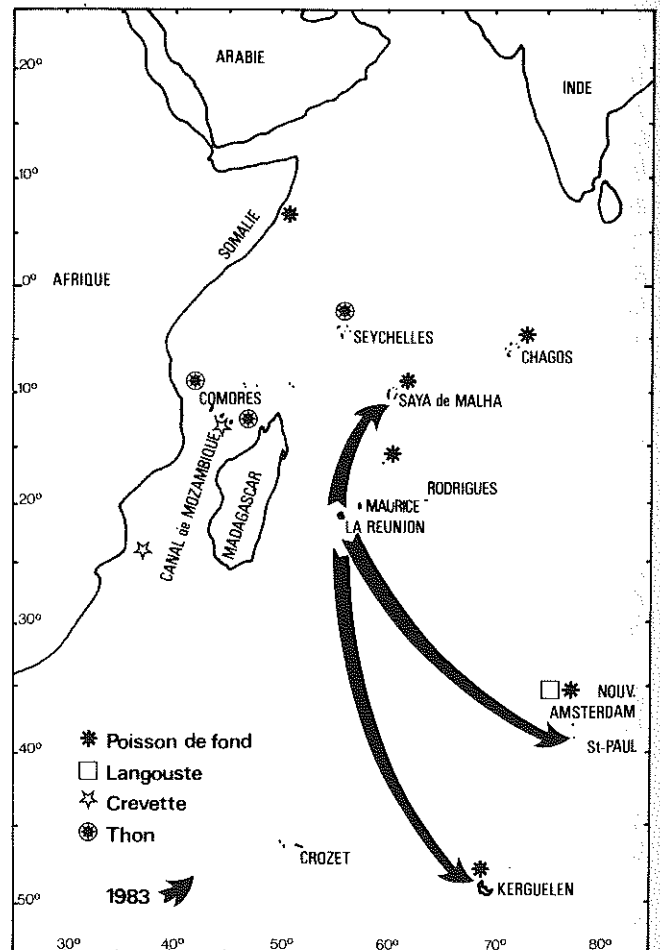
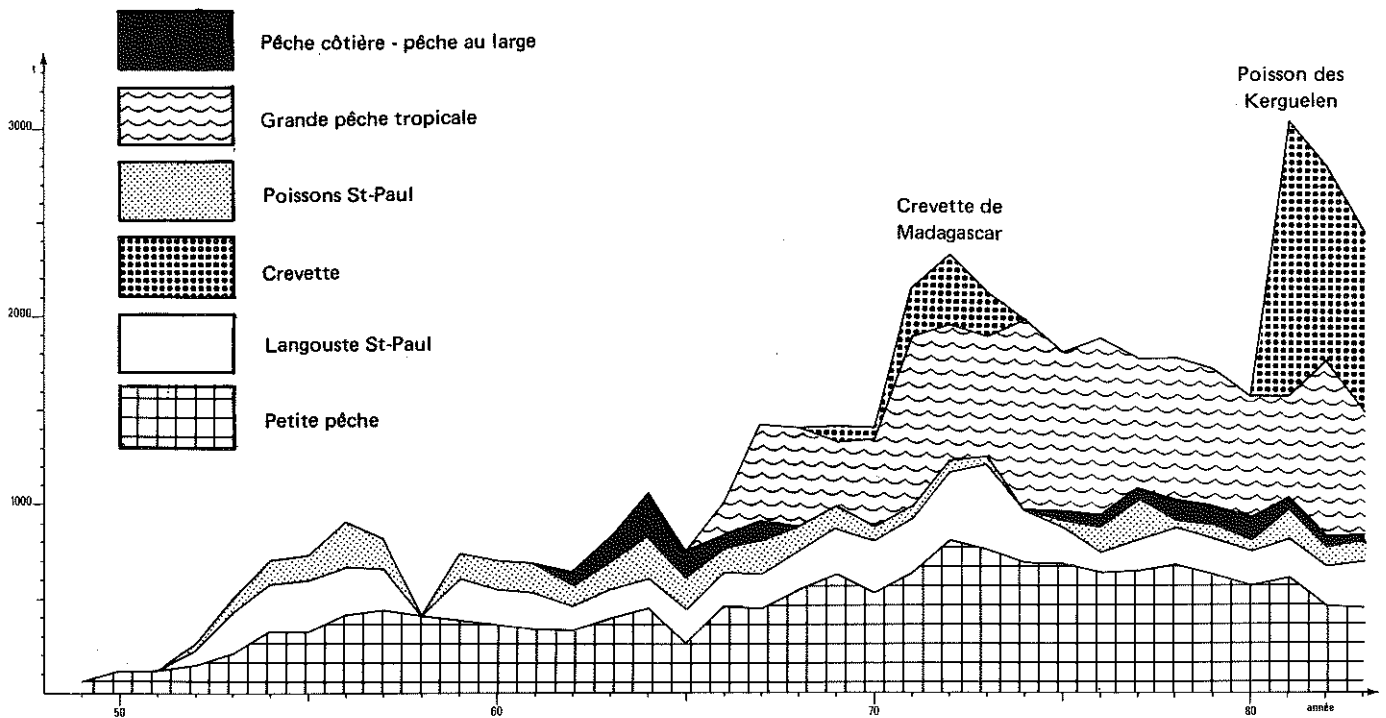


Fig. 2. - Production de la pêche réunionnaise de 1949 à 1983.



Chaque décennie a vu le développement de nouveaux types d'activité. Certaines ont pu être maintenues et contribuent à l'augmentation de la production. D'autres ont été abandonnées.

tats très intéressants ont été obtenus (respectivement 260 et 380 tonnes en 1971 et 1972). L'évolution de la situation politique à Madagascar n'avait pas permis de poursuivre cette activité à partir de la Réunion. *(4 à 5000 tonnes par Madagascar)*

Débarquement de thons de palangriers asiatiques

A côté des activités de production réunionnaise, le port de la Pointe des Galets accueille régulièrement des thoniers palangriers formosans qui débarquent leur poisson généralement pêché dans la zone sud de l'Océan Indien. Au cours des dernières années, environ 10.000 tonnes de thons ont ainsi transité chaque année par la Réunion avant d'être réexpédiées sur les marchés internationaux.

Conclusion

Les caractéristiques propres de l'île, notamment l'absence de plateau continental et donc de pêcheries de fond proches, la situation hydrologique régionale peu propice aux grandes concentrations de poissons pélagiques, l'éloignement des zones de pêches potentielles, associées aux difficultés d'intervention sur le marché local ont profondément déterminé les options engagées dans le domaine de la pêche à

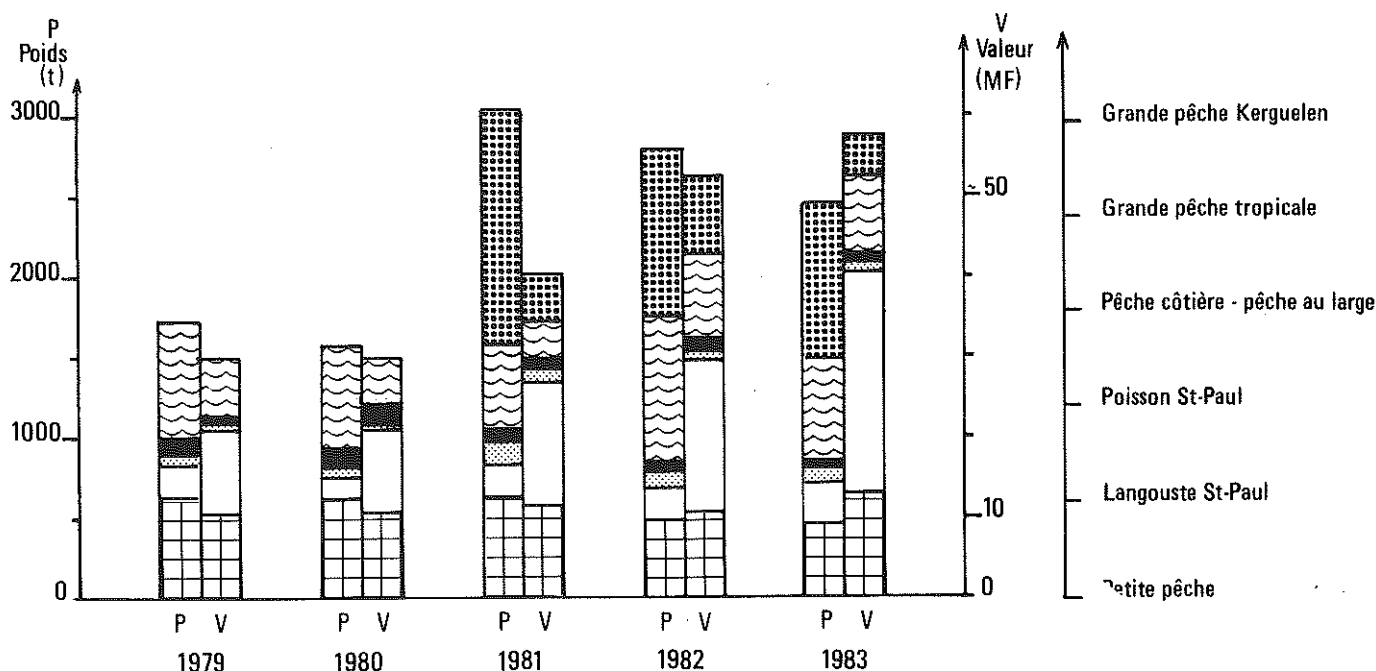
partir de la Réunion au cours des trois dernières décennies. De plus, l'évolution du cadre politique régional, marqué par l'affirmation de la souveraineté des états insulaires voisins et la généralisation des zones économiques exclusives à 200 milles autour de chaque territoire, a profondément modifié la carte des secteurs librement accessibles à l'exploitation des ressources halieutiques.

Cette situation a conduit à la confirmation des grands traits de la pêche réunionnaise déjà évoqués dans le cadre d'études antérieures, à savoir le maintien d'une activité de petite pêche de subsistance peu professionnalisée et souvent mal identifiée et la faible place occupée par la pêche côtière et la pêche au large dans l'économie de la pêche, contrairement à la progression qu'ont connu ces deux secteurs dans la majorité des départements français.

Les espoirs fondés sur le développement de la grande pêche industrielle ont connu un devenir très variable. Certaines activités comme la pêche de la langouste autour des îles St-Paul et Nouvelle Amsterdam se sont soldées par des résultats très positifs (pérennité d'exploitation d'une ressource à forte valeur marchande). D'autres ont permis de maintenir un approvisionnement régulier en poisson congelé de

La pêche maritime à la Réunion

Fig. 3. - Tonnage et valeur de la pêche réunionnaise de 1979 à 1983.



La langouste occupe une part de plus en plus importante de la valeur de la pêche réunionnaise. Malgré des apports relativement élevés, la contribution des poissons des Kerguelen à la valeur des produits débarqués reste faible.

bonne qualité (grande pêche tropicale, poisson de St-Paul et Nouvelle Amsterdam) mais aux marchés limités. Certaines exploitations enfin ont dû être abandonnées pour des raisons de politique régionale (crevette du canal de Mozambique, certaines pêches tropicales) ou, encore exploratoires, ne produisent pas encore les résultats escomptés (poissons des Kerguelen).

Le thon reste une ressource très convoitée dans l'Océan Indien. Les pêcheries du sud de la zone, fréquentées essentiellement par des palangriers asiatiques, avaient fait l'objet d'une tentative d'exploitation par la Réunion en 1970, mais l'armement n'a pas pu soutenir la concurrence internationale et s'est retiré de la compétition dès 1972. La partie centrale de l'Océan Indien

est le siège, depuis le début de l'année 1984, du déplacement d'une importante flottille de thoniers senneurs français, ivoiriens et espagnols basés antérieurement dans l'Océan Atlantique. Au terme de l'année 1984, l'ensemble des unités présentes dans la zone constitue un outil conçu pour capturer jusqu'à 100.000 tonnes de thons par an, soit l'équivalent de 60 fois la production réunionnaise traditionnelle. La Réunion, base potentielle relativement éloignée de la zone de pêche actuellement identifiée, pourra-t-elle saisir cette nouvelle opportunité de développement de son secteur de la pêche ? La concurrence est vive entre les différents sites éventuellement utilisables (Seychelles, Madagascar, Maurice...) et la décision finale demeure entre les mains des armateurs thoniers. ■

Bibliographie

Anonyme, 1977 - La pêche maritime à la Réunion - Revue C.C.I.R., la Réunion (4) n° (31) : 58-107.

Anonyme, 1984 - Actualités maritimes dans l'Océan Indien - L'île de la Réunion et la Mer - La Pêche Maritime, (1273) : 223-228.

DUHAMEL (G) ; 1980 - Evolution de la pêcherie de langouste (*Jasus paulensis*) aux îles St-Paul et Amsterdam - La Pêche Maritime, (1224) : 159-166.

DUHAMEL (G) et HUREAU (J.C.), 1981 - La situation de la pêche aux îles Kerguelen en 1981 - La Pêche Maritime, (1238) : 271-279.

ROBERT (R), 1979 - Activités de pêche maritime à la Réunion - les cahiers d'outre-mer, (127) : 253-280.

Remerciements - L'auteur remercie M. PICHON, directeur départemental des Affaires de la Mer pour la mise à disposition des documents statistiques de son service.